

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE – 2024/2025

(Remplir une fiche pour chaque formation)

Nom/Prénom Année de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Tél dom. Tél mob.

E-mail

Je ne suis pas adhérent(e), j'ajoute mon adhésion obligatoire à l'AAAV : = €
 « membre » : 30€ « membre bienfaiteur » : 100€ ou montant libre :

Je suis adhérent(e) à l'AAAV (j'ai déjà réglé l'adhésion 2024-2025)

En cas de prise en charge par un tiers (employeur, FAFCEA, Pôle Emploi...), des tarifs différents s'appliquent.

Nous consulter ou voir la rubrique « stages » sur www.aaav.asso.fr = €

Je m'inscris au stage suivant et je règle :

Intitulé du stage / date : = €

.....

Total = € *

N.B. : L'AAAV se réserve le droit de modifier la programmation du stage ou de l'annuler si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Fiche et chèque (libellé à l'ordre de l'AAAV) à adresser à :

AAAV – Atelier d'Arts Appliqués du Vésinet

28 bis chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, du livret d'accueil et des conditions générales (disponibles au secrétariat ou à consulter sur le site)

Date et signature :

* **Le prix des stages** ne comprend pas les fournitures

En cas de prise en charge par un tiers, tarifs disponibles auprès du secrétariat ou sur www.aaav.asso.fr

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme de Formation Professionnelle non assujéti à la TVA (art. 261-7 du CGI)